

Autour du Rey

Journal municipal - n°43
octobre 2016



Le mot du maire

Vos nombreuses questions et remarques sur les projets communaux montrent à quel point notre déficit en communication est important.

Cette nouvelle formule trimestrielle a pour objectif de vous tenir informés du quotidien et de tous les travaux réalisés ou en cours et vous faire un point sur l'avancement de nos projets structurants.

Tous les domaines seront abordés car l'équipe qui m'entoure est au travail et ensemble nous comptons améliorer notre quotidien et développer notre village.

Nouveaux commerçants

Boulangerie

Mme et Mr Schultz ont pris une retraite bien méritée et ont laissé la place à Mr Boisbourdin et ses filles Aline et Laura.

Après 3 ans passés sur la commune de Lacq, ils ont décidé de s'installer dans notre village en amenant quelques spécialités : délice aux pommes, pastis, sablé de Matéo, pain au maïs et créer un pain du village « le duo de blé »

De plus, un distributeur de baguettes a été installé pour les invités de dernière minute ou les retardataires.

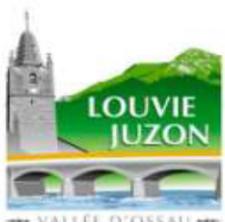


Motoculture

Mr Fournereau dépannera tous vos appareils de motoculture (tondeuses, taille fil, taille haie, tronçonneuse...).

N'hésitez pas à l'appeler au 06 68 23 31 71 pour lui soumettre vos soucis de moteur ou autres...

Nous leur souhaitons la bienvenue et une activité pérenne.



Numérotation des rues et nom des chemins

M. Pees

Suite aux doléances des habitants, des livreurs, fournisseurs, prestataires et sans parler des différents systèmes d'orientation « GPS » qui ne reconnaissent pas des quartiers ou des adresses dans le village, une refonte du plan du village en nommant les rues, les chemins et en attribuant un numéro à chaque habitation doit être réalisée.

Une commission a été spécialement créée pour cette tâche, les membres ont décidé de se réunir une fois par quinzaine et étudient chaque rue en se déplaçant sur le terrain. Pour le bourg, le travail de visite est terminé, le premier constat montre que le centre bourg ne présente que de légères anomalies par contre dans

certains quartiers la numérotation sera entièrement revue.

Pour les hameaux, tous les chemins vont reprendre leur nom historique et des numéros seront attribués aux habitations. Les visites de terrains vont bientôt débiter.

Lorsque tout sera répertorié, la mairie transmettra toutes les modifications au service du cadastre qui mettra à jour les données avant d'en informer le centre des impôts.

Dans le même temps, si vous êtes concerné par une modification, la mairie vous fournira une plaque correspondant à la nouvelle numérotation et vous recevrez un courrier qui vous précisera les formalités d'usage à réaliser et les lettres type à adresser aux différents organismes.

La commission tient à remercier

les louveteaux pour leur accueil et la pertinence des informations transmises qui ont contribué à réaliser un travail de qualité.

Informations municipales

Travaux communaux - J. Beltran
Bâtiment de la Mairie : suite à une étude de structure, des travaux de consolidation du plancher en rez de chaussée sont engagés.
De plus, consécutivement aux visites de sécurité annuelle de tous les locaux communaux des travaux de réfection sont programmés (église, mairie, appartement...).

Electrification / éclairage public au bourg et aux hameaux - P. Lamoure

Un programme de sécurisation des alimentations domestique va débiter dans les prochaines semaines.

Dans un souci d'économie d'énergie et de qualité d'éclairage, cette année toutes les armoires d'alimentation de l'éclairage public ont été rénovées et de nombreux candélabres remplacés.

A la demande de l'association St-Jean, l'alimentation électrique à la croix de Sépé a été déplacée et place St-Jean un coffret d'alimentation électrique va être installé.

Espace vert et nettoyage du village - J. Beltran

Au 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires n'est plus autorisée. Comme vous avez pu le remarquer, depuis le mois de mai nos pratiques tendent à évoluer et nous devons dès à présent nous habituer à des abords de rues différents.

A ce jour, toutes les solutions alternatives sont étudiées. Affaire à suivre.



Forêt - G.Clavere

En 2015, les établissements LAPASSADE ont débuté une coupe de bois d'œuvre dans le secteur des Terres Rouges. Interrompue en raison de la période de nidification du percnoptère, du 1er mars au 15 septembre, celle-ci devrait reprendre ces prochains jours.

Des conditions climatiques très difficiles (beaucoup de pluie) ont contribué à une dégradation importante des pistes d'accès qui seront remises en état à la fin de la coupe de bois. La commune y veillera particulièrement.

Deux autres coupes de bois d'œuvre sont prévues ces prochaines années : l'une dans le secteur du Rocher Blanc (du bois de grande qualité) et dans la continuité de ce secteur, côté Las Coungues.

Ce n'est pas pour autant que les habitants de la commune sont oubliés !

Ce printemps, une coupe d'affouage de 10 lots dans le secteur du Serbiassa à Pédéhurat a été attribuée aux personnes intéressées, inscrites à la mairie.

Si vous souhaitez bénéficier, vous aussi, d'un lot de bois de chauffage, inscrivez-vous dès maintenant !

La même démarche est à entreprendre pour du bois tombé dont vous voudriez vous porter acquéreur. Une inscription à la mairie et votre bois sera marqué, selon l'endroit où il se trouve, par l'agent de l'ONF ou Guy CLAVERE (0682103745), ce dernier demeurant à votre entière disposition pour tout autre renseignement sur notre forêt.

Nos espaces, nos pâturages et le pastoralisme

Le nettoyage de nos sentiers de transhumance et de randonnée par les employés communaux a permis à un grand nombre de sportifs et de promeneurs de circuler sur notre commune.

Les plateaux de Sérís, Galiste, Laas, et les coïgts seront giro-broyés au mois d'octobre.

Côté estives

En début de saison la réserve d'eau de Peyrenere a été remplacée. Sur Jaoût la clôture du lac supérieur a été refaite. La parabole et les modules pour le fonctionnement du téléphone de sécurité installés dans la cabane principale ont dû être remplacés. Un dossier pour travaux en collaboration avec le syndicat de Jaoût a permis de créer deux parcs de contention et des travaux sur la piste seront réalisés en octobre ou novembre.

Côté tourbière - MC Garrocq

Les différentes actions engagées, le travail des 12 jeunes louveteaux embauchés annuellement et encadrés par A. Lamothe



permettent d'entrevoir aujourd'hui les objectifs que nous voulons atteindre.

Ces travaux doivent concilier la reprise de nos activités historiques telles que la chasse et le pacage (remise en herbe des 20h), la recherche scientifique (instrumentation de l'ensemble de la tourbière et installation d'une station météo), la connaissance de notre patrimoine par la création de sentier d'interprétation.

A ce jour, reste à effectuer l'alimentation électrique qui permettra le fonctionnement de la station météo. Les sentiers d'interprétation ont été ouverts, les touradons (micro-formes en buttes ou en mottes plus ou moins arrondies, 40 à plus de 100 cm de haut) ont été arrachés et retirés sur la tourbière n°1 et cette année, un étalon a pu pacager pendant 3 semaines.

Il est important de rappeler qu'en lien avec l'arrêté préfectoral de biotope, la Mairie a signé une convention avec le conseil départemental, l'agence de l'eau, et le CNRS, qui permet, entre autre, annuellement, à 12 louveteaux de découvrir les richesses de notre territoire, de le valoriser tout en percevant une rémunération.

Quelques rappels de civisme

Au-delà des règles de civisme, « Nul n'est censé ignorer la loi »

Le bruit

Respectons nos voisins; en particulier les fins de semaine. Le dimanche après-midi tout bricolage bruyant est interdit (tondeuse, tronçonneuse...)

Les chiens

Nos animaux de compagnie ne doivent pas divaguer sur la voie publique. Leurs déjections créent une gêne pour les promeneurs et les familles qui souhaitent profiter des espaces publics sans craindre que leurs enfants marchent ou tombent dans les crottes animales. Respectons le voisinage : les

abolements répétitifs peuvent être une gêne importante pour le voisinage.

Le stationnement

Aux abords de l'école maternelle : nous vous incitons à utiliser le parking du foyer rural. Tout arrêt, même de courte durée, sur la rue Pasteur, gêne la circulation et principalement le passage du bus scolaire.

Dans les rues du village : portez une attention particulière à votre stationnement afin de ne pas gêner autrui.

Les constructions

Nous vous rappelons que toute construction (abri bois, abri voiture, agrandissement de la maison, remplacement de toiture, changement de menuiserie,

changement de fenêtre.....) doit faire l'objet d'une demande de permis, voire dans certains cas d'une déclaration de travaux. Renseignez-vous à la mairie. Tout manquement à cette déclaration peut entraîner dans le meilleur des cas une demande de régularisation administrative, dans le pire des cas la démolition de la construction.

Feux de végétaux

Nous vous rappelons que les feux de végétaux sont interdits.

Les feux par écobuage

Une commission écobuage agréée par le préfet permet un écobuage sécurisé. Pour continuer à entretenir nos espaces n'hésitez pas à déclarer vos parcelles dès à présent en mairie afin d'obtenir une autorisation.

Voirie communale

La commune a racheté les délaissés du CD 35 au Conseil Départemental dont le réaménagement sera étudié en 2017.

Rue Darre Lacoste : Le reproflage de cette voie va permettre prochainement la mise en place d'un revêtement bicouche.

Côté Bourg : Projet structurant

Le projet de réhabilitation du CD 35 et de ses abords prend forme.

L'enfouissement de tous les réseaux a été étudié. Les syndicats d'eau et d'assainissement ont pris en compte notre projet et des travaux importants vont être réalisés.

Les études d'enfouissement des réseaux : électrique, France télécom, éclairage public sont terminées.

Pour les eaux de ruissellement, l'étude hydraulique qui a été réalisée dimensionne les conduites à installer et propose la réalisation de travaux en amont pour éviter les dommages que l'on a pu connaître.

L'aménagement des places a été étudié avec les riverains, reste à valider avec eux les dernières esquisses.

Le Conseil Départemental, a présenté le plan du CD 35 et de ses abords immédiats. Les riverains impactés ont été sollicités par courrier.

A notre demande, les deux dos-d'âne ont été supprimés et le tracé de la future plateforme routière tracé en jaune afin que chacun puisse donner son avis.

Lors de la prochaine réunion le conseil départemental présentera les avancés de leurs travaux.



Côté Hameaux

La réfection de la côte de Poulit et une partie du chemin de « Mifaget à la montagne » a imposé préalablement à la mise en place du revêtement de roulage la réalisation de travaux de confortement et la pose de caniveaux pour les eaux de ruissellement.

Le chemin du hameau de Hourat va être bétonné. Au col de Bouts le parking a été aménagé. Chemin « Habarnau » : suite à un éboulement un confortement par enrochement a dû être réalisé. Le pont « Lespoune » est de nouveau praticable par tous et pour les véhicules de tonnage inférieur à 15t (art n°1). Le nettoyage et le renforcement des piliers du pont du Bourdiala ont été faits et vont permettre en 2017 de refaire le tablier.

Une campagne de curage des fossés a débuté afin de préserver les routes et les chemins des eaux de ruissellement.





École

AM. Barraque / L. Marque / JM Bascugnana

Pour la rentrée scolaire l'effectif est maintenu : 74 enfants.



Le corps enseignant reste inchangé : Mr Lain, Mme Layus, Mme Castagnet et Mme Lacoste qui remplace Geneviève le mardi, Laure le jeudi et le directeur le mercredi pour lui permettre de mener à bien ses tâches administratives.

Préalablement à la rentrée scolaire les employés communaux ont entretenu les locaux et le mobilier. Le cumulus a été remplacé.

La structure de jeu de la maternelle a été rénovée par la commune et est repartie pour une deuxième vie.

A la demande du corps enseignant le matériel informatique a été renouvelé. Cinq ordinateurs et un portable sont maintenant à disposition avec les logiciels adaptés.



Cantine - C. Becaas

Suite au départ de Virginie, une réévaluation des besoins et une réorganisation des services communaux ont été faites. Gilberte qui faisait le remplacement de la cantinière a pris de fait le poste. Elle élabore les menus pour plus de 50 enfants par jour et, avec l'aide d'une diététicienne, veille à l'équilibre alimentaire de nos enfants. Dans la mesure du possible, l'utilisation des produits locaux est privilégiée.

Basket

L'équipe de basket des seniors filles a repris le championnat depuis le 24 septembre.

Les filles sont toujours aussi motivées et enthousiastes ce qui nous promet de bien belles rencontres.

Le petit groupe de supporters qui nous suit depuis quelques temps est fidèle et donne toujours autant de la voix.

Venez encourager l'équipe féminine de basket lors des matches à domicile (dates et horaires à la rubrique agenda) !

L'école de basket a elle aussi recommencé le samedi matin et accueille cette année une quarantaine d'enfants inscrits soit une nette progression.

Pour tous renseignements et inscriptions au club contact : Arantxa au 06 83 16 68 42 ou Olivier au 06 88 98 23 12.



Les événements familiaux

Naissance : Loïse TISNÉ, Guillaume PÉREZ, Olivia LEJEUNE, Arthur PEDESTARRES, Louisa MURILLO, Elidan TIZNEL, Chloë PEREZ

Mariage : Paul LAMOURE et Sabine SOUSSOTTE, Patrick MAJET et Francine CARASSOU, William LASSERRE et Clarisse LARENA

Décès : Germaine TURON LABORDE, Louise ETCHEVERRY, Céline BÉCAAS, Marie Adèle MARQUIER, Amédée CAZAU, Solange VIGNAU, Marie Louise LAGOUARRE, Marie Josée GABASTON, Paul ARNOUT, Jeanne GUILLAUD

Des nouvelles de la CC Vallée d'Ossau

Territoire

La CC Vallée d'Ossau, un territoire, 18 communes. Nous pouvons voir l'avenir avec optimisme et faire évoluer notre vallée grâce à la dimension humaine en respectant la représentativité de tous.

De nombreux contacts avec les collectivités limitrophes : Piémont Oloronais, Pays de Nay et Voisins Espagnols nous permettent d'optimiser certains services (ordures ménagères, tourisme...)

Les maisons de retraite

Un pas important a été franchi avec la mise en place du nouveau conseil d'administration valléen qui doit réfléchir au devenir de nos maisons de retraite.

Le portage de repas

Si vous êtes intéressés appelez la CC Vallée d'Ossau au 05 59 05 66 77.

Le péri-scolaire

Les inscriptions se font auprès de la communauté des communes.

Pour Louvie, peu de changements : une belle équipe toujours motivée : Annabelle, Ségolène, Sandrine, Valérie et un intervenant extérieur s'occupent de nos écoliers.

Tri sélectif

Des doléances nous sont parvenues à la mise en place des conteneurs collectifs aux hameaux. Des clés vont être distribuées aux usagers afin de faciliter l'utilisation de ces conteneurs.

Le transport à la demande

Un bon départ pour OssauLib' : n'hésitez pas à prendre contact avec la CCVO.



Ramassage des déchets

La collecte des **ordures ménagères** s'effectuera **chaque semaine**.

La collecte des nouveaux **bacs jaunes** s'effectuera **1 fois toutes les deux semaines** à partir du 6 octobre pour Louvie-Juzon et du 12 octobre pour Pedestarrès et Pedehourat.

Louvie-Juzon

Lundi : Ordures ménagères
Jeudi : Tri sélectif (semaine paire)

Pédéhourat / Pedestarrès :

Mercredi : Ordures ménagères et tri sélectif (semaine impaire)



Déchetterie Louvie-Juzon

Lundi 14h - 18h
Mardi 14h - 18h
Jeudi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h / 14h - 18h



AGENDA

L'Amicale Lou Rey

Rendez-vous tous les lundis après midi à la salle du 3^{ème} âge pour échanger, jouer aux cartes, goûter, passer un bon moment ensemble.

Josette au 05 59 05 72 83

Dimanche 16 octobre - 15h

Équipe féminine de basket contre Lahourcade

Jeudi 20 octobre - 20h30

salle Lapuyade

Réunion d'information : projet de création d'un atelier théâtre par Mme Joelle BECQ (comédienne professionnelle)

Tournoi de pala

du 16 octobre au 16 décembre

Inscrivez-vous auprès de Olivier au 06 88 98 23 12

Vendredi 21 octobre - 20h30

salle Le Rey (Été Ossalois)

Conférence « Raymond Orteig, de berger à hôtelier et de Louvie Juzon à New-York » par Gérard Clos-Cot

FÊTES DE LA SAINT MARTIN

Jeudi 10 novembre

23 h : bal

Vendredi 11 novembre

11h45 : Cérémonie aux Monuments aux Morts

12h : Apéritif

14h : Repas moules-frites

16h30 : Concours de belotte

Dimanche 27 novembre - 15h

Équipe féminine de basket contre 2 MBS 3 (Malaussanne Mazerolles Basket Soubestre)

Dimanche 4 décembre

Repas des aînés du village

Réservez d'ores et déjà cette date !

Dimanche 11 décembre - 15h

Équipe féminine de basket contre Saint Jean de Luz

Informations pratiques

Bibliothèque

Mardi
17h-18h30

Vendredi
16h-18h30



Mairie

Place de la Mairie
64260 Louvie-Juzon

Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56

mairie.louvie@orange.fr
www.louvie-juzon.fr

Lundi 8h-12h / 14h-17h
Mardi 8h-12h
Mercredi 8h-12h / 14h-17h
Jeudi 8h-12h
Vendredi 8h-12h / 14h-17h

Permanence du maire :
le vendredi (sur rdv)